



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

**COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL ETR ET PANEL NC
LE 16 NOVEMBRE 2023**

Table des matières

Accueil des participants.....	2
Mot du président	2
Rappel de l'ordre du jour	2
Présentation des propositions d'action de l'ETR pour l'année 2024	2
Répartition en quatre groupes de travail pour la future Olympiade, 2024 - 2028.	4
Création des critères de sélection des équipes Ligue Grand Est De Natation	4
Création des actions du collectif durant l'Olympiade.....	4
Création du programme sportif régional de l'Olympiade	5
Programme régional sur l'Olympiade	5
Le circuit Benjamin	5
Un circuit junior et plus	6
Création des critères d'accès, aux compétitions et des critères d'évaluation, de la natation du Grand Est	7



LIGUE GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Accueil des participants

Mot du président

Le Président de la Ligue Grand Est de natation, Stéphane METZGER, accueille l'ensemble des participants.

Il a plaisir à avoir autant de monde réunis autour de la table.

Bien que n'étant pas spécialement à l'ordre du jour, le Président évoque les disqualifications, puis les repêchages suite aux appels des clubs concernés lors des interclubs qui se sont déroulés la semaine précédente. Il redonne le contexte financier de cette compétition et assure que toute l'organisation est faite dans la meilleure bienveillance possible.

Rappel de l'ordre du jour

Romuald MANGEONJEAN, rappelle l'ordre du jour pour cette réunion :

- Présentation des propositions des actions ETR pour l'année 2024
- Répartition en quatre groupes de travail pour la future Olympiade, 2024 - 2028.
 - Création des critères de sélection des équipes Ligue Grand Est De Natation
 - Création des actions du collectif durant l'Olympiade
 - Création du programme sportif régional de l'Olympiade
 - Création des critères d'accès, aux compétitions et des critères d'évaluation, de la natation du Grand Est
- Repas
- Restitution des différents groupes de travail (30 minutes par groupe)
- Synthèse de la journée
- Mot de clôture par le président

Présentation des propositions d'action de l'ETR pour l'année 2024

Sébastien Marouzé présente les propositions de l'ETR pour la saison 2023 2024 :

Les actions proposées par l'ETR devront être financées à 100 % par la Ligue Grand Est De Natation, ce n'était pas le cas, la saison passée !

Critères de sélection :



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

- les nageurs en équipe de France ou dans un collectif national sur l'année N-1. Il y a 10 nageurs recensés :
 - Antoine Marc (MON)
 - Tom Hug Dreyfus (MON)
 - Emilien Mattenet (CMN-Team Lucas)
 - Tom Remy (CMN)
 - Merlin Fischer (CNV-Font Romeu)
 - Maéva Soldermann (DSL-Font Romeu)
 - Tom Henrionnet (UST)
 - Louis Briesch (DO)
 - Emmy Preiter (SNM)
 - Chloé Lombardo (CNS)
- Les entraîneurs retenus pour l'encadrement de la sélection sont les suivants :
 - Sébastien Remy
 - Lionel Horter
 - Sébastien Marouzé
- Rappel des modalités de participation pour les nageurs et les entraîneurs :
 - Les nageurs et entraîneurs devront être présents avec le collectif de la Ligue Grand Est de Natation, de l'arrivée à la première compétition jusqu'à la dernière, et durant tous les moments du regroupement (hôtel, piscine, repas...)
 - Les nageurs, dont les entraîneurs seront présents sur place, pourront s'occuper de leurs nageurs (échauffement, courses) mais les nageurs resteront le reste du temps avec le collectif Ligue Grand Est
 - Les entraîneurs de la sélection pourront s'occuper de leurs nageurs collectifs (échauffement, course) mais les nageurs devront rester autonome pour tous les autres moments (déplacement, hébergement, repas, piscine...)

Sébastien Marouzé, rappelle le cadre proposé pour les actions ETR sur l'Olympiade 2024, 2028 :

- Trois années avec un collectif de 24 nageurs
- La dernière année de l'Olympia, avec un collectif de 12 nageurs.
- Les critères de sélection, ainsi que les actions durant l'olympiade sont à proposer



LIGUE GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Répartition en quatre groupes de travail pour la future Olympiade, 2024 - 2028.

Création des critères de sélection des équipes Ligue Grand Est De Natation

- 24 Nageurs sur les trois premières années de l'Olympiade.
- 12 Nageurs sur l'année olympique.
- Pour faire partie de la sélection et être pris en charge par la Ligue Grand Est de Natation, un nageur devra être licencié, s'entraîner dans un club du Grand Est depuis cinq ans au minimum et être sélectionné en équipe de France
- La sélection sera composée de 12 seniors et de 12 juniors
 - Pour les seniors, il s'agira des nageurs ayant une sélection en équipe de France sur une compétition internationale de la saison précédente. Le complément ou arbitrage sera fait selon le pourcentage de l'indice mondial de performance
 - Pour les juniors, il s'agira des nageurs ayant une sélection en COMEN/FOJE. Le complément ou arbitrage sera fait selon le pourcentage de l'indice mondial de performance

Création des actions du collectif durant l'Olympiade

- Détermination des modalités de soutien de la Ligue Grand Est De Natation, vers les structures, ayant vocation à faire du haut niveau
 - Identifier quatre structures protégées avec les aides de la Ligue Grand Est De Natation. Les quatre structures identifiées seraient classées de un à quatre et recevraient respectivement 26, 24, 22 et 20 % de l'enveloppe globale attribuée par la Ligue Grand Est De Natation.
 - Une structure supplémentaire pourrait venir chercher l'aide chaque année qui représente 8 % de l'enveloppe globale attribuée par la Ligue Grand Est De Natation
 - La sélection et le classement de l'ensemble, des structures se ferait en étudiant les cinq années précédentes
 - Les actions proposées par l'ETR seront prises en charge à 100 % par la Ligue Grand Est de Natation.



LIGUE GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Création du programme sportif régional de l'Olympiade

Programme régional sur l'Olympiade

L'objectif du programme régional sur l'Olympiade est de proposer un programme avec une progressivité dans la saison sur les grilles et sur le programme sportif, cela se définit sur plusieurs axes :

- Une grille évolutive au cours de la saison, déjà pré-établi pour les quatre saisons
- Une cotation d'un nombre de points à établir sur une période définie pour les plus jeunes
- Trois rendez-vous sur la saison.

La taille du territoire représente une difficulté de déplacement pour l'ensemble des structures de la Ligue Grand Est de Natation. Afin de limiter ces déplacements, plusieurs lieux seront proposés en période hivernale, puis se réduiront vers la fin de saison, afin de proposer des compétitions avec un maximum de concurrence et d'émulation

12 compétitions seront donc au programme sur chaque saison :

- Les Interclubs TC, Poule Régional sur 1 Lieu
- Les Régionaux Benjamins Hiver en 25m sur 3 Lieux
- Les Régionaux Juniors et + Hiver en 25m sur 3 Lieux
- Les Régionaux Juniors et + Printemps en 50m sur 2 Lieux
- Les Régionaux Benjamins été en 50m sur 1 Lieu
- Les Régionaux Juniors et + été en 50m sur 1 Lieu
- La Coupe de la Ligue Grand-Est sur 1 Lieu

La validation des lieux de compétition pour les clubs organisateur seraient faite six mois avant le début de chaque championnat, avec un appel à candidature, ouvert neuf mois avant au minimum

Le circuit Benjamin

Hiver

Une seule méthode de qualification :

- Une grille « simple » afin de proposer trois bassins de 25 m en hiver. Il est envisagé de choisir les trois bassins sur chacun des trois anciens territoires (Lorraine, Champagne-Ardenne, Alsace) afin de limiter les déplacements pour les clubs et intéresser les Benjamin de la région pour la création d'un tremplin régional



LIGUE GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Été

Deux. Méthodes de qualification.

- Une grille « dure » basée sur les trois meilleurs Benjamin 1 et 2 de l'année N-1 sur un seul lieu dans le territoire Grand Est.
- Une cotation : sur six épreuves, au choix, en incluant obligatoirement une épreuve de demi-fond et une épreuve de quatre nages
 - Cette proposition aura pour but d'animer les départements en établissement, un programme complet sur une période bien définie (du 1^{er} janvier au 15 juin de chaque saison)
 - Trois classements provisoires seront établis
 - Fin février
 - Fin avril
 - Fin mai
 - Chez les filles, la qualification se ferait à 3000 pts pour les Benjamines 1 et à 3500 pts Pour les Benjamines 2.
 - Chez les garçons, la qualification se ferait à 2400 pts pour les Benjamin 1 et à 2900 pts pour les Benjamins 2.

Un circuit junior et plus

Hiver

Une méthode de qualification

- Une grille simple qui se durcira sur les deux prochaines périodes de la saison
- Trois lieux de compétition en bassin de 25 m, répartis géographiquement sur le territoire (alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)

Printemps

Une méthode de qualification

- Une grille moyenne
- Deux Lieux de compétition en bassin de 50 m, nouvelle confrontation et rassemblement de territoire défini sur la population de compétiteurs.
 - Lieu 1, regroupant les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Meuse, de la Moselle
 - Lieu 2, regroupant les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin



LIGUE GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Été

Une méthode de qualification

- Une grille dure
- Finir la saison avec le rassemblement de tous nos meilleurs compétiteurs juniors, et plus sur un seul lieu dans le Grand Est.

Création des critères d'accès, aux compétitions et des critères d'évaluation, de la natation du Grand Est

Il est proposé trois étages d'évaluation de la natation régionale :

- La place internationale (nombre de nageurs en équipe de France, toute catégorie)
- La place nationale, en prenant en compte :
 - Les finalistes, médaillé au championnat championnat nationaux par année
 - L'indice national de performance (pourcentage)
 - Le nombre de nageurs sur liste de haut niveau (SHN, espoir, collectif national, relève, senior, élite)
- La place régionale, en prenant en compte :
 - Le nombre de qualifiés à partir d'une grille de qualification fixe pour l'Olympiade
 - La construction de cette grille est faite par rapport à la table de cotation
 - Élaboration d'un classement des clubs à travers trois « labels »
 - Formateur
 - Centre d'accession et de formation
 - Centre d'entraînement

Label formateur

Ce label serait donné sur un mode de calcul défini par le nombre de qualifiés au championnat régionaux Benjamin, le nombre de qualifié au championnat de France, Benjamin et le nombre de qualifiés au championnat de France junior 1 et 2. Il y aurait un certain nombre de points attribués, pour les qualifier, pour les finalistes, et pour les podiums. Ce classement est à mettre en perspective sur quatre années.

Label centre d'accession et de formation

Cela serait donné sur un mode de calcul défini par le nombre de qualifiés au championnat de France junior 3 à 5 et senior, le nombre de nageurs sur liste de haut niveau. Il y aurait un certain nombre de points attribué pour les qualifier, pour les finalistes, pour les podiums. Concernant



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

les nageurs sur liste de haut niveau, un certain nombre de points serait attribué en fonction de la catégorie sur laquelle ils sont inscrits (SHN, collectif, national, relève, senior, élite).
Ce classement est à mettre en perspective sur quatre années

Label centre d'entraînement

Label est attribuée en fonction du nombre de nageurs sélectionnés en équipe de France A.